



Yacht Club de Bouzigues

Fiche d'inscription à l'année (bulletin individuel)

Saison Septembre 2018 juin 2019

Nom : Prénom : Date de naissance :
Téléphone : Email :
Adresse :
Code postal : Ville :
Personne à contacter en cas d'urgence : Tel :

Club de Voile	Adhésion club	Tarif séances	Tarif réduit	Licence FFV		Total
				-18ans	adultes	
Mercredi	15€	250 €	200€	29 €	57€	
Samedi	15€	250€	200€	29 €	57€	
Mercredi + samedi	15€	320 €	256€	29 €	57€	
Licence seule	15€			29€	57€	

Le tarif réduit s'applique pour toute prestation supplémentaire à la souscription d'une formule mercredi et /ou samedi pour les membres d'une même famille.

Prêt de combinaison : 20 euros par saison (n° de combi :.....)

Gardiennage matériel (1 planche+2 voiles max) : 100€/an

Cartes	Adhésion club	Tarif séances	Tarif réduit	Licence FFV	Total
Carte 5 séances	15€	135€	108€	12€	
Carte 10 séances	15€	185 €	148€	12€	

Les cartes 5 ou 10 sont valables de septembre à juin (année scolaire en cours).

Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile à joindre obligatoirement

Activité(s) choisie(s) :

Ci-joint le règlement d'un montant de€

Chèque à l'ordre du Yacht Club de Bouzigues correspondant à la prestation ci-dessus.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales au dos de ce document, et n'avoir aucune contre-indication médicale à la pratique de l'activité. J'atteste savoir nager 50 mètres départ plongé (à partir de 16 ans).

Autorisation Parentale (pour les mineurs)

Je soussigné(e) Père, Mère, Tuteur, Grands Parents, Autre (précisez.....), autorise à participer à la prestation désignée sur cette fiche d'inscription. Je déclare qu'il (ou elle ne présente) aucune contre-indication médicale à la pratique de l'activité .

En cas de nécessité, j'autorise l'organisateur à faire transporter mon enfant au centre hospitalier le plus proche ou à faire intervenir un médecin.

J'atteste que l'enfant désigné ci-dessus sait:

- S'immerger et nager 25 mètres (- de 16 ans) Nager 50 mètres départ plongé (+de 16 ans)

Dans le cas où, à la fin de chaque cours, vous autorisez votre enfant à repartir seul, sans accompagnateur, merci de nous le préciser: J'autorise mon enfant à repartir seul dès que le moniteur l'a libéré du cours"

« Lu et approuvé » le:..... Signature:.....

Mode de Règlement : Chèque(s) ou espèces.

Possibilité de paiement en 3 fois .

Par chèque :	
	n° de chèque n°1:
	n° de chèque n°2 :
	n° de chèque n°3 :
Espèces :	date de règlement :

Conditions générales

Inscription :

L'école de voile est ouverte pour les adhérents, hors vacances scolaires, le mercredi et le samedi. Selon les disponibilités, les créneaux s'adressent en priorité aux enfants (jusqu'à 12 ans) le mercredi, et aux ados (13 ans et+) et adultes le samedi.

Pour les sorties du Windsurf Club et du Paddle Club, les séances ont lieu en fonction des conditions météorologiques avec un système d'alerte pour chaque adhérent, une autorisation complémentaire sera demandée pour le transport des enfants.

Le renouvellement de l'adhésion se fait à partir du mois de septembre (inscription année scolaire) ou Janvier (inscription année civile). Il faut impérativement compléter un bulletin d'adhésion nominatif, avec la certification d'aptitude médicale, l'attestation de natation, et l'autorisation parentale (pour les mineurs), avant d'aller sur l'eau.

Annulation séances :

Les séances pourront être annulées en cas de mauvaises conditions météo ou d'absence du personnel encadrant.

Licence FFV :

Le Yacht Club de Bouzigues est affilié à la Fédération Française de Voile. Cela implique que vous soyez titulaire d'une licence pour les activités de voile. Elle fait foi de votre appartenance à la FFV, la licence comprend une assurance responsabilité civile et une individuelle accident et vous propose des garanties supplémentaires en ce qui concerne le décès et l'invalidité.

Equipement :

Le gilet de sauvetage est fourni par le Yacht Club.

Nous vous conseillons de prévoir une tenue adéquate en fonction de la saison et du type d'engin, ainsi qu'une tenue de rechange : coupe-vent, chaussures fermées ou chaussons néoprène, combinaison néoprène (disponibles à la location), casquette, paire de lunettes attachées, crème solaire, bouteille d'eau.

Un casque est fortement conseillé pour les planchistes.

Pour des raisons de sécurité, il vous sera fortement conseillé de ne porter aucun bijou tel que bague ou boucle d'oreille.

Le Yacht Club de Bouzigues décline toute responsabilité en cas de détérioration, perte ou vol d'effet personnel (bijou, montre, vêtements...) à l'intérieur ou à l'extérieur des locaux.

Droit à l'image :

Le Yacht Club de Bouzigues peut être conduit à réaliser des documents photographiques ou audiovisuels, pendant la durée de l'activité. Sauf avis contraire (cocher ci-dessous), nous nous réservons la possibilité d'utiliser ces images dans des brochures ou sur internet.

Je refuse que le Yacht Club de Bouzigues utilise mon image

Assurance :

L'assurance de la licence vous donne la possibilité de souscrire des garanties supplémentaires, décès invalidité :

J'accepte

Je refuse